

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO



Bulletin n°7 / 2016
Mercredi 30 mars 2016

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur
www.bsv-paca.fr

Faits marquants :

Pommier & Poirier :

- **Développement végétatif** :
En plaine, pommier : stade D à E2 ; poirier : stade D à F ;
Dans les Alpes, pommier C3 à F ; poirier : stade D à F
- **Tavelure / Feu bactérien** : période à risque élevé selon les conditions climatiques.
- **Oïdium** : en vergers sensibles, risque à partir du stade E-E2.
- **Puceron cendré** : période à risque – surveiller les 1ers foyers sur feuilles de rosette.
- **Carpocapse** : pose des pièges à phéromone à réaliser.

Poirier :

- **Psylle** : éclosions en cours. Prévoir le comptage des bouquets floraux occupés par des larves en fin de floraison.
- **Puceron mauve** : à surveiller sur feuilles de rosette

Cerisier :

- **Développement végétatif** : stade C à 50% de floraison

Toutes espèces :

- **Campagnol** : Jeunes vergers à surveiller plus particulièrement.

Notes nationales jointes à ce BSV : prendre connaissance des 2 notes accompagnant ce BSV sur **Xylella fastidiosa** et la réglementation et bonnes pratiques vis-à-vis des **abeilles**

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère)

Animateur Filière Cerise : Benoît DUFAY (Domaine Expérimental La Tapy)

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau, OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN
POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Benoît DUFAY - tel : 04 90 62 69 34
Domaine Experimental La Tapy - bdufay@domainelatapy.com



**Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »**

EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- Pensez à observer vos cultures avant de traiter !
 - Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».
 - Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures : dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
 - Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures : si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- Attention : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Pour en savoir plus : contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr

POMMIER

**Bulletin n°7 / 2016
Mercredi 30 mars 2016**



Secteurs Basse Durance et Alpains

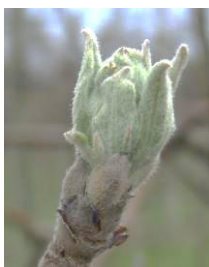
◆ **DEVELOPPEMENT VEGETATIF**

Au 28 mars	<i>Secteur Basse Durance</i>	<i>Secteur Alpin</i>	
		zone SUD (Les Mées)	Zone NORD (Vitrolles)
Pink Lady®, Joya, Braeburn	E – E2	E2 - F	
Granny	D3-E	E – E2	
Golden, Gala	D-D3	D3 - E	C3 – D (Golden)

Une grande variabilité de stades est observée selon les bourgeons d'un même arbre notamment sur Golden en secteur Basse Durance.

Les stades phénologiques du secteur de Manosque-Les Mées sont plus avancés qu'en secteur Basse Durance.

Granny stades phénologiques (Crédit photo : La Pugère)



Stade D



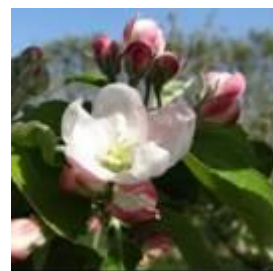
Stade D3



Stade E



Stade E2



Stade F



🍏 Secteur Basse Durance & Alpins (suite)

✦ TAVELURE

Rappel : Le début de maturité des périthèces (J0) est atteint depuis le :

- 8 février en secteur Basse Durance (observations biologiques sur feuilles de Velorgues) ;
- 15 février sur le secteur de Manosque- les Mées (maturité estimée) ;
- 25 février sur le secteur de Ribiers (Hautes Alpes) (observations biologiques sur lit de feuilles) ;
- 3 mars dans les Hautes-Alpes secteur tardif de Chabestan (observations biologiques sur lit de feuilles).

Les pluies du 16 mars ont eu lieu avec des températures très basses en journée (2 à 6°C sur Avignon). L'humectation s'est prolongée sur des durées suffisantes pour induire une contamination dans de nombreux secteurs sauf Nord Vaucluse et Rognonas, à condition que le végétal ait atteint le stade de sensibilité (C-C3 sur pommier).

Les pluies du 27 mars ont induit une contamination localisée (pas de contamination en Nord Vaucluse) et ont projeté un nombre de spores en augmentation (observation des projections par le Cirame à Carpentras à partir du lit de feuilles de Velorgues).

D'après la simulation issue du modèle tavelure DGAL-Onpv/Inoki®, au 29 mars, le cumul de spores projetées atteint :

- 12-14% en secteur Basse Durance,
- 17% sur Manosque,
- 6-8% sur le secteur Plan de Vitrolles/ Ventavon,
- 3-5% sur la Motte du Caire.

Environ 1% de spores sont mures et prêtes à projeter. La maturation journalière va s'intensifier dans les jours à venir.

Estimation du risque : Période à risque élevé. Les prochaines précipitations pourront projeter une quantité importante de spores et induire une contamination grave selon les températures et durées d'humectation.

✦ FEU BACTERIEN

La période de risque a débuté à partir du stade D3-E. A l'approche de la floraison, dès le stade sensible et en particulier en vergers atteints les années précédentes, le risque de contamination est possible selon les conditions climatiques.

Estimation du risque : La période de floraison est la plus propice à de nouvelles infestations notamment en cas de pluie.

✦ OÏDIUM

La période sensible est atteinte sur certaines variétés en vergers sensibles : les contaminations primaires sont possibles à partir du stade E-E2.

Estimation du risque : La gestion de parcelles vis-à-vis de l'oïdium devra s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière. Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.



Secteurs Basse Durance et Alpains

✦ PUCERON CENDRE

Les œufs d'hiver ont ou vont donner les 1ères fondatrices.
L'observation des feuilles de rosette est importante pour détecter ces premiers foyers.

Estimation du risque : Sur pommier, la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité. La gestion des parcelles en préfloraison est primordiale pour la maîtrise du puceron cendré.

✦ CARPOCAPSE

La mise en place des pièges à phéromones si possible en parcelles à pression ou abandonnées (capsules COMBO en zones confusées) est à réaliser pour enregistrer le début du vol de 1^{ère} génération, attendu entre le 7-15 avril dans le secteur Basse Durance.

Méthode alternative : La mise en place de la confusion sexuelle doit avoir lieu avant ou dès le début du vol.

✦ CAMPAGNOL

Des tumulus récents sont fréquemment observés dans les vergers.

Estimation du risque : Jeunes vergers à surveiller plus particulièrement.



POIRIER

Bulletin n°7 / 2016
Mercredi 30 mars 2016



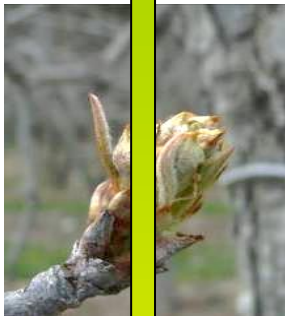
Secteurs Basse Durance et Alpins

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 28 mars

	<i>Secteur Basse Durance</i>	<i>Secteur Alpin</i>	
		zone SUD (Les Mées)	Zone NORD (Vitrolles)
Alexandrine, Abbé Fetel, Elliott ^{COV} Selena®	E2 – F F (Eliott)	E2 - F	
Louis Bonne			D
Guyot, Williams	D-D3		D (Williams)

Photos stades phénologiques (Crédit photo : La Pugère)



Stade D



Stade D3



Stade E2



Stade F2

◆ TAVELURE

Rappel : au 16 février maturité des périthèces quasi atteinte (stade 6) suite au suivi biologique réalisé par le Cirame à partir d'un lit de feuilles prélevées sur Sénas (13). Des projections de spores sur lames ont été observées aux 25 et 27-28 février et aux 16 et 27 mars.

Estimation du risque : Période à risque élevé. Les prochaines précipitations pourront projeter une quantité importante de spores et induire une contamination grave selon les températures et durées d'humectation.

◆ FEU BACTERIEN - CARPOCAPSE

Idem pommier.

◆ PSYLLE

En secteur Basse Durance, éclosions des larves de 1^{ère} génération en cours.

Estimation du risque : Les comptages de larves à la fin de la floraison permettront d'évaluer le niveau de pression à l'issue de la 1^{ère} génération hivernale.

◆ PUCERON MAUVE

Les œufs d'hiver ont ou vont donner les 1^{ères} fondatrices. L'observation des feuilles de rosette est importante pour détecter ces premiers foyers.

Estimation du risque : La gestion des parcelles en préfloraison permet la maîtrise de ce puceron.

◆ HOPLOCAMPE DU POIRIER

Réaliser un relevé des captures dans les pièges à fond blanc mis en place pour le suivi des adultes. La femelle pond dans les boutons floraux au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoulent des déjections foncées et chutent prématurément.



CERISIER

Bulletin n° 7 / 2016
Mercredi 30 mars 2016

🍒 Secteur Basse Durance - Ventoux :

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF



Stade C



Stade D



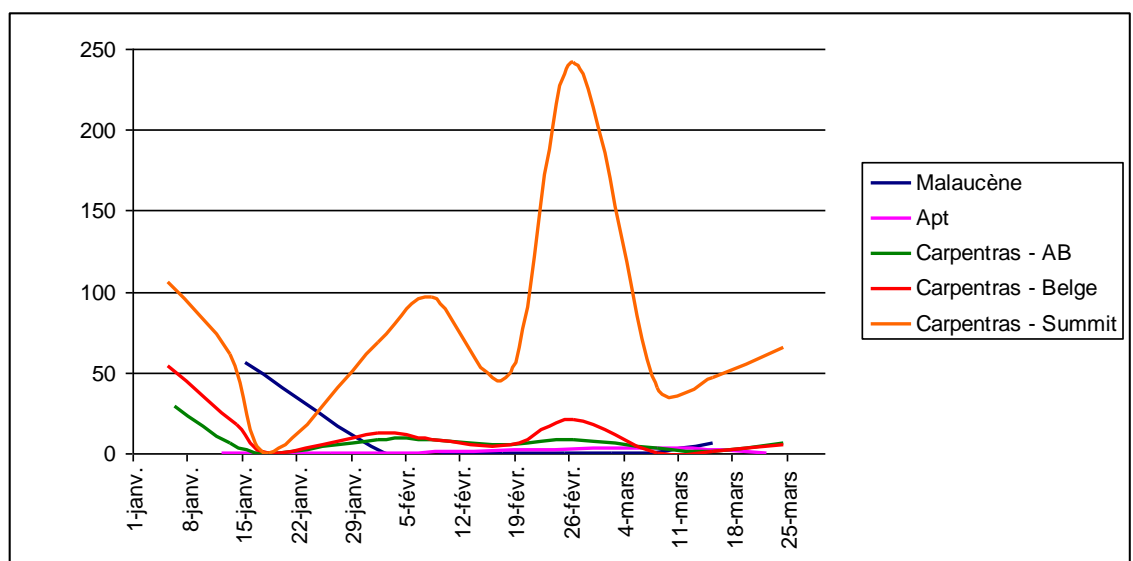
Stade F

Stades C à F 50%, selon les variétés et les zones géographiques. La floraison sur les variétés précoces est légèrement en avance de quelques jours par rapport à 2015.

VARIETES	Burlat	Folfer	Summit	Belge
STADE PHENO.	D à F 50%	F à F 50%	C	C

◆ DROSOPHILA SUZUKII

Les conditions hivernales douces ont été plus favorables à la survie de *Drosophila suzukii* que l'hiver 2014-15. La chute de population habituellement observée mi-décembre a été observée début janvier et certains pièges ont capturé sans discontinuer tout au long de l'hiver (cf. figure ci-dessous). En général, les niveaux de populations sont similaires voire légèrement supérieurs à ceux de 2014 et 2015 à la même époque. Pour le moment, les captures dans les parcelles restent faibles (hormis une parcelle à Carpentras), on peut estimer que le transfert des populations vers les parcelles n'a pas encore eu lieu. Les premières femelles ayant des œufs matures ont déjà été observées.

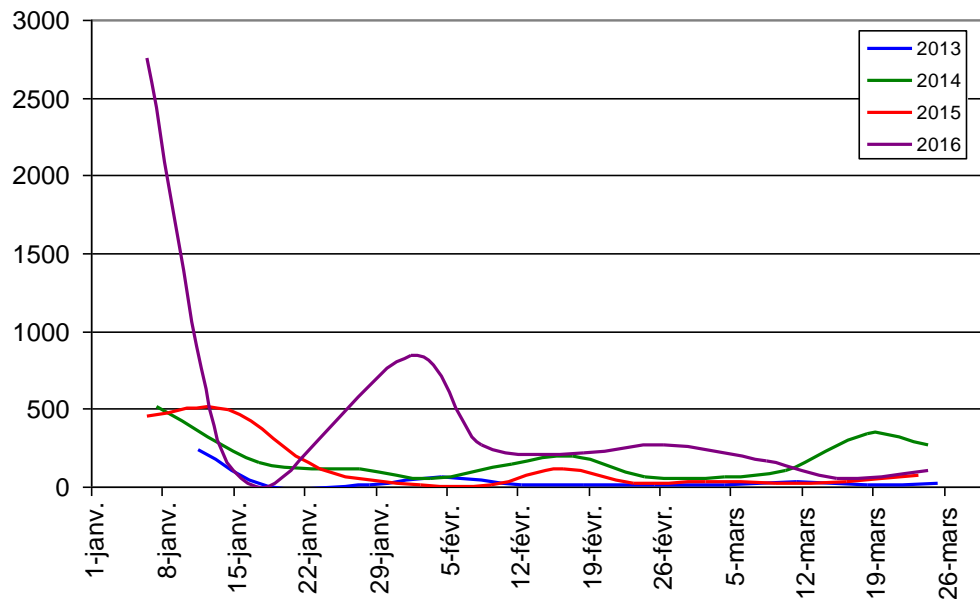


Nombre de *D. suzukii* capturées dans différentes parcelles du secteur depuis le 1^{er} janvier 2016



Secteur Basse Durance – Ventoux :

A Carpentras, une parcelle est suivie depuis 2013. Des pièges sont également placés dans son environnement proche (haie, sous-bois). En analysant les captures sur l'ensemble de ces pièges, on remarque que les niveaux de populations sont plus ou moins similaires à ceux observés à la même époque en 2014 et 2015.



Cumuls hebdomadaires des captures de *D. suzukii* dans une parcelle et son environnement proche depuis 2013

Les pièges doivent être posés dans les prochains jours pour comprendre la dynamique de l'insecte dans les parcelles.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.